

d'avantage ses ventes au Canada. Sur ce point, le Comité accueillit le fait qu'en octobre le gouvernement japonais enverra au Canada une mission économique de haut rang.

Les Ministres japonais ont attiré l'attention sur le fait que les exportations japonaises vers le Canada étaient sensiblement inférieures aux exportations canadiennes au Japon, et ils ont exprimé l'inquiétude qu'ils ressentaient au sujet du découragement à l'exportation japonaise que pouvaient représenter les limitations volontaires à l'exportation de certains produits. Le Comité a reconnu que ces limitations volontaires influençaient d'importants éléments du commerce japonais et touchaient des secteurs sensibles de la production canadienne. Les Ministres ont été d'accord que le recours aux limitations volontaires devrait être maintenu au minimum possible et que les consultations à cet égard devraient être traitées avec toute la rapidité possible et sur la base d'une compréhension réciproque.

Les Ministres canadiens ont attiré l'attention sur l'effet qu'exerçaient sur les exportations canadiennes certains obstacles au commerce de la part des japonais. Ils ont noté le progrès accompli par le Japon dans son programme de libéralisation des importations et ont exprimé l'espoir que suivraient de nouveaux écartements des obstacles qui subsistent et par conséquent l'établissement de nouvelles possibilités de ventes canadiennes au Japon.

Les Ministres des deux pays ont exprimé la satisfaction qu'ils éprouvaient devant la réussite des négociations entre

. . .